Le 24 mars 2020

Madame Monsieur

Les mesures de lutte contre l’épidémie de COVID 19 émises par le gouvernement nous ont contraint à fermer nos déchetteries.

Un grand nombre de professionnels ont également été contraints de fermer leur structure.

Il n’en demeure pas moins, que pour ceux exerçant encore leur activité, celle-ci peut être mise en péril par les dispositions prises concernant l’évacuation de leurs déchets.

**Pour ce cas exceptionnel** et seulement pour ce cas, il est possible, avec signature de notre convention, de nous contacter afin de rechercher ensemble une solution au problème soulevé. Une permanence est tenue à notre siège au 03 85 76 98 45.

Il est précisé qu’un certain nombre de déchets provenant d’activités professionnelles peuvent être stockés car ne présentant pas de dangers particuliers et que certaines de nos filières d’élimination de déchets nous ont fait savoir ne plus nous collecter (DEEE, meubles, DMS…) et qu’en conséquence nous ne pouvons plus accepter ces déchets.

Vous remerciant de votre compréhension et demeurant à votre écoute, veuillez accepter l’expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

|  |
| --- |
| ***SICED BRESSE NORD***  |
|  Tel. +33 (0)3 85 76 98 45Fax. +33 (0)3 85 76 18 37  | **La Croix 71310 SERLEY** [www.siced-bresse-nord.fr](http://www.siced-bresse-nord.fr) |  |